

# Grosses questions en valorisation

Par Isabelle Roy

En janvier dernier le ministre du Développement économique et régional et de la Recherche, M. Michel Audet, mandatait un groupe de travail afin de faire le point sur la valorisation de la recherche au Québec. Le groupe est composé de 11 intervenants intéressés par le sujet et très au fait des besoins des entreprises. Il aura à formuler des recommandations au ministre sur les moyens financiers et organisationnels à privilégier pour assurer la pérennité et le développement de la valorisation de la recherche au Québec. Sujet d'importance s'il en est un, puisqu'il s'agit du processus par lequel des résultats de recherche sont traduits en innovations commercialisées en entreprise. (voir encadré) Le groupe de travail soumettra ses recommandations au plus tard le 15 mai 2005. Il faut dire que la Commission parlementaire sur le rôle de l'État québécois dans le capital de risque, tenue il y a un an, avait largement fait état de lacunes du système d'innovation québécois en cette matière. Particulièrement le sous-financement des toutes premières étapes de développement d'une technologie, c'est-à-dire les étapes entourant la phase d'amorçage.

Plus récemment, BioQuébec sonnait l'alarme en rendant publique les résultats d'une étude intitulée *De la recherche à la commercialisation : Comment bonifier les conditions de maturation de la recherche universitaire en sciences de la vie*. Grosso modo, l'exercice vérifiait l'hypothèse selon laquelle les entreprises québécoises issues de la recherche universitaire sont créées trop rapidement, résultant en une faible maturité technologique. L'étude menée par SECOR confirme cette hypothèse, et explique en partie les difficultés d'un bon nombre d'entreprises de biotechnologie à trouver des investisseurs intéressés à financer des technologies à des stades précoces d'avancement, comparativement aux entreprises américaines. Le document propose des réorientations, des pistes de solution qui faciliteront peut-être l'apparition d'un consensus parmi les décideurs. C'est à souhaiter.

Le plus probable c'est que les nouvelles orientations du gouvernement en matière de valorisation ne soient vraiment appliquées qu'en 2006. En attendant l'arrivée d'un consensus, dans l'immédiat de nouveaux modèles s'imposent. Gestion SOVAR, dont la mission est de valoriser les découvertes et les innovations développées par les chercheurs oeuvrant à l'Université Laval et au CHUQ, en a long à dire sur la question. "L'année dernière nous avons signé deux ententes miroirs avec la Banque de développement et Fondations CSN pour un montant total de 12 millions sur 5 ans. Cette somme est exclusivement destinée au financement de nos entreprises dérivées. Toutefois, dans l'état où en sont les choses actuellement, si ce n'était de ces ententes, notre financement se terminerait officiellement ce 31 mars et à cette date il ne resterait plus beaucoup d'argent. L'entente nous permet de libérer les sommes qui étaient destinées aux activités de pré-démarrage, pour les appliquer à notre financement de base et ainsi prolonger notre budget de fonctionnement d'environ un an." tranche monsieur Pedneault. Mais l'entente offre bien plus que des fonds. "Il s'agit d'un nouveau modèle d'affaires intégrant les premières étapes importantes reliées à la sélection, la valorisation et le financement de projets de création d'entreprises. Il permettra de mieux positionner ces entreprises sur les marchés et de faciliter l'accès au capital de risque. Bien plus que de l'argent, nous offrons notre réseau et nos ressources et notre expertise à ces entreprises." souligne M. Robert Inglese, Vice-président, pré-démarrage en technologies à la Banque de développement du Canada et signataire de l'entente. "Pour nous c'est un projet pilote nous permettant de travailler auprès des entreprises dès le départ. Fondation fait rarement du pré-démarrage, en général nous investissons dans les phases plus avancées, mais il nous apparaissait important d'être présent dans le maillon faible. Ce modèle est adapté et quand le rythme de croisière sera atteint, il y aura 2 à 3 entreprises créées par année." conclut madame Geneviève Morin, directrice des finances et du développement corporatif chez Fondation CSN.

Même si la quête de nouveaux modèles concerne surtout la recherche universitaire, des choses intéressantes se passent du côté des Cégep. Une autre formule semble vouloir s'y épanouir et bénéficie actuellement des largesses gouvernementales. Il s'agit des centres collégiaux de transfert de technologie (CCTT). Particulièrement Transbiotech, affilié au Cégep de Lévis-Lauzon, dont le rayonnement est panquébécois. Transbiotech oeuvre en recherche appliquée à la biotechnologie et offre des services techniques adaptés aux besoins des entreprises. En octobre 2004, le ministre fédéral Jean Lapierre annonçait un investissement de 600 000\$ au Cégep de Lévis Lauzon, pour le projet présenté par Transbiotech visant la conception d'outils d'identification de marqueurs moléculaires-terrain. Par ailleurs, en décembre dernier, c'est le Ministre Audet qui octroyait 5,7 millions de dollars pour la modernisation d'infrastructures de recherche du collège, dont la moitié ira à Transbiotech. L'argent servira notamment à la construction de laboratoires et à l'achat d'équipement de pointe destiné à de la recherche en génomique et protéomique. Précisons que le secteur privé apportera aussi sa contribution aux deux projets.

Pour l'heure, attendons les recommandations du groupe de travail sur la valorisation de la recherche prévues pour le mois de mai. Nous en saurons alors davantage sur la nouvelle formule adoptée et son arrimage aux pratiques actuellement en cours.